



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
24.06.2014

L'an deux mille quatorze et le trente juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 14/73

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mme ANGLES, Mr RASKOPF, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme HOLLINGER-CHAILLET, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme Vanille PESA
Mme Blandine THUEL,
Mr Stéphane BARDY

Procuration à Mr SOULA
Procuration à Mme HOLLINGER-CHAILLET
Procuration à Mme PELLEGRINI

Secrétaire : Mme MAILLET-RIGOLET.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Le Roch*

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
POUR PONTON DE
PECHE AUX
AVALATS**

Considérant la demande de la fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique, et faisant suite à la construction d'un ponton handicapé au-dessous de la base de canoë kayak des Avalats,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

DECIDE de verser à la fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique une aide financière exceptionnelle égale à 20 % du montant des travaux, plafonnée à 1 000 euros.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général